



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Facile  
à lire et  
à comprendre



## Stratégie Nationale Sport et Handicap 2030

### Sommaire

<b>Quelques chiffres importants .....</b>	<b>3</b>
C'est quoi une fédération de sport ? .....	3
Quelles sont les aides financières pour le parasport ? .....	4
C'est quoi une structure sportive ? .....	5
Les chiffres importants des Jeux paralympiques de Paris 2024 .....	7
<b>La Stratégie nationale Sport et Handicap 2030, c'est quoi ? .....</b>	<b>9</b>
Quels sont les grands objectifs de la Stratégie 2030 ? .....	10
<b>Objectif 1 : comment donner envie aux personnes de faire plus de sport ? .....</b>	<b>12</b>
Comment mieux informer ? .....	12
Organiser des évènements sportifs .....	13
<b>Objectif 2 : Rendre le sport accessible pour toutes les personnes en situation de handicap .....</b>	<b>14</b>
Comment faire pour rendre le sport accessible ? .....	15
Le remboursement des fauteuils roulants .....	17

Comment rendre les lieux de sport accessibles ?.....	18
Comment rendre des évènements sportifs accessibles ? .....	19
<b>Objectif 3 : Accompagner et former .....</b>	<b>20</b>
Comment accompagner les professionnels et les bénévoles du sport ?.....	20
Comment accompagner les professionnels et les bénévoles de l'éducation ?.....	22
Comment accompagner les professionnels et les bénévoles du médico-social, du handicap et du sport-santé ? .....	24
<b>Objectif 4 : Mieux connaître le parasport .....</b>	<b>26</b>
Comment avoir des informations sur le parasport ? .....	26
<b>Objectif 5 : Agir partout en France .....</b>	<b>30</b>
Comment agir en région ? .....	30
Comment agir dans les départements ? .....	31



La Stratégie nationale Sport et Handicap 2030 est un plan d'actions.

Ce plan d'actions sert à aider les personnes en situation de handicap à faire plus de sport.

## Quelques chiffres importants

Dans la population en général,

4 personnes sur 5 font du sport,

Seulement la moitié des personnes en situation de handicap fait du sport.



## C'est quoi une fédération sportive ?

Une fédération sportive est un groupe de personnes qui s'occupent d'un sport.

Par exemple, du football ou du judo.

Une fédération sportive organise le sport dans tout le pays :

- Elle crée des règles.  
Tout le monde fait ce sport de la même façon.
- Elle organise des compétitions.
- Elle protège les sportifs.



Le parasport c'est le sport pour les personnes en situation de handicap.

En France, il existe 35 fédérations de parasport.

Certaines fédérations font partie du Comité Paralympique et Sportif Français ou CPSF.



## Quelles sont les aides financières pour le parasport ?

La Sécurité Sociale paye les fauteuils roulants sportifs depuis décembre 2025.

L'État donne aussi de l'argent pour le parasport.

Par exemple, il donne de l'argent pour :

- faire du sport.

Cette aide s'appelle le Pass Sport.

Le pass Sport est une aide pour les jeunes de moins de 30 ans en situation de handicap.

L'aide est de 70€.

- rendre les équipements sportifs accessibles, par exemple les vestiaires dans les salles de sport
- acheter du matériel adapté, par exemple des ballons spéciaux pour les personnes aveugles



- acheter des véhicules adaptés,  
par exemple pour transporter plusieurs fauteuils roulants
- payer l'aide humaine dans le parasport.  
L'aide humaine c'est quand une personne aide une personne en situation de handicap.  
Par exemple, une personne qui guide un athlète durant une course.  
L'État a soutenu 32 projets pour l'aide humaine dans le parasport en 2025.

### **C'est quoi une structure sportive ?**

Une structure sportive est un lieu ou un club où l'on peut faire du sport avec un éducateur ou un entraîneur.  
Par exemple, une salle de sports ou une association sportive.  
6000 structures sportives sont inscrites dans le **Handiguide des sports**.  
Ces structures accueillent ou peuvent accueillir des personnes en situation de handicap.



## Le programme Club Inclusif

2500 structures sportives ont suivi le programme Club inclusif depuis 2022.

Le programme Club Inclusif aide les clubs sportifs à mieux accueillir les personnes en situation de handicap.

## Les sentiers accessibles

100 sentiers sont accessibles en France.

Les sentiers sont des chemins dans la nature.

Les sentiers accessibles permettent aux personnes en situation de handicap de faire :

- de la randonnée
- du trail  
Le trail c'est courir dans la nature
- du fauteuil tout terrain

L'État veut 400 sentiers accessibles en 2030.



## Les chiffres importants des Jeux paralympiques de Paris 2024



### Les licences sportives

La Fédération Française Handisport a donné plus de licences sportives en 2024 qu'en 2023.

Une licence sportive c'est un document officiel pour faire du sport.

La licence prouve qu'une personne est inscrite dans un club sportif.

Une personne avec une licence s'appelle un licencié.

La licence permet de participer aux entraînements et aux compétitions.

Elle donne aussi une assurance, en cas d'accident pendant le sport.



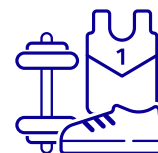
### Les Jeux paralympiques de Paris 2024

Les Jeux paralympiques de Paris ont réuni :

- 169 équipes
- 4400 athlètes

Un athlète est une personne qui fait du sport.

- 22 sports



La France a gagné 75 médailles dont 19 médailles en or.

La France est 8<sup>e</sup> au classement mondial du sport paralympique.



2,5 millions de billets ont été vendus pendant les Jeux Paralympiques.



Beaucoup de français ont regardé les Jeux Paralympiques à la télévision.

Ils étaient très nombreux à regarder la finale du cécifoot.

Le cécifoot c'est le football pour les personnes malvoyantes ou aveugles.



## La Stratégie nationale Sport et Handicap 2030, c'est quoi ?

Le ministère des Sports, de la jeunesse et de la Vie Associative et le ministère chargé de l'Autonomie et des Personnes Handicapées travaillent ensemble sur un plan d'actions. Ce plan s'appelle la Stratégie nationale Sport et Handicap 2030.

Les ministères ont travaillé avec :

- des professionnels du parasport
- des personnes en situation de handicap.

La Stratégie 2030 propose de :

- penser aux personnes en situation de handicap
- créer un environnement plus inclusif

Un environnement inclusif est un lieu ou une activité où on accueille tout le monde.

Tout est adapté.

Personne n'est exclu.

- former et accompagner tous les professionnels du sport, de l'éducation ou des services publics.



## Quels sont les grands objectifs de la Stratégie 2030 ?

La Stratégie 2030 a 5 objectifs importants.

### Objectif 1 : Donner envie de faire du sport.

Par exemple,

- informer les personnes en situation de handicap que le sport est bon pour la santé
- expliquer où les personnes peuvent faire du sport.
- aider les évènements sportifs pour faire connaître le parasport.



### Objectif 2 : Rendre le sport accessible

Par exemple :

- rendre le sport accessible à tous
- rendre les lieux de sport accessibles
- rendre les évènements sportifs accessibles

### Objectif 3 : Accompagner et former

Par exemple :

- les professionnels du sport
- les professionnels de l'éducation



- les professionnels du handicap
- les professionnels du médico-social
- les professionnels du sport-santé

**Objectif 4 : Mieux connaître le parasport**



**Objectif 5 : Agir partout en France pour rendre le parasport accessible**



## Objectif 1 : comment donner envie aux personnes de faire plus de sport ?

### Comment mieux informer ?

Beaucoup de personnes en situation de handicap ne savent pas où trouver des informations sur les lieux de sport adaptés.

Les personnes ne peuvent pas faire de sport si elles n'ont pas d'information.

La Stratégie 2030 veut :

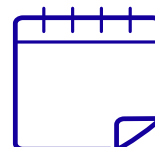
- expliquer que le sport est bon pour le corps, la tête et la vie sociale
- donner des informations sur les lieux de sport accessibles en France.

2 sites internet donnent des informations importantes :

- Le site [Mon parcours handicap](#).

Le site a une page sur le sport.

Ce site donne des informations sur le parasport et le calendrier des évènements parasportifs.



- Le site [Handiguide des sports](#).

Le site liste toutes les structures sportives accessibles.

Il permet aux personnes en situation de handicap de trouver un club de sport près de chez elles.

La Stratégie 2030 veut augmenter le nombre de clubs inscrits sur le site Handiguide des sports.



## Organiser des événements sportifs

Les grands événements sportifs comme les Jeux Paralympiques de Paris 2024 permettent de :

- changer le regard sur le handicap
- montrer les performances des athlètes

Une performance c'est ce qu'une personne arrive à faire.

- donner envie de faire du sport



La Stratégie 2030 veut continuer à faire connaître le parasport.

Pour cela, la Stratégie 2030 veut :

- encourager l'organisation de grandes compétitions parasportives en France



- ajouter du parasport dans les grands évènements sportifs.  
Par exemple, pendant la fête du Sport
- avoir une journée paralympique chaque année  
Cette journée permet de parler plus du parasport.
- Parler plus des athlètes parasportifs dans les médias  
Par exemple, la télé ou la radio.



## Objectif 2 : Rendre le sport accessible pour toutes les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap peuvent faire du sport :

- partout
- dans de bonnes conditions



La Stratégie 2030 agit sur :

- la pratique du sport
- les lieux de sport
- les évènements sportifs



Le sport doit être accessible, sûr et inclusif.



## Comment faire pour rendre le sport accessible ?



La Stratégie 2030 aide les personnes en situation de handicap à faire du sport.

Elle agit pour proposer :

- plus d'aides matérielles

Par exemple un fauteuil de sport

pour qu'une personne qui ne peut pas marcher

puisse faire du basket

- de l'aide humaine

Par exemple,

guider une personne non-voyante pour courir

ou aider une personne qui ne peut pas bouger ses bras

à jouer à la boccia.

La boccia est une sorte de pétanque.

C'est la première fois que l'aide humaine est soutenue partout en France.

Ceci signifie que la Stratégie 2030 va donner

de l'argent pour l'aide humaine.



Pour cela, la Stratégie 2030 veut :

- lancer un appel à projet pour aider les structures qui proposent une aide humaine pour faire du sport.

Un appel à projet c'est quand un organisme donne de l'argent pour aider à réaliser des projets.



Les personnes qui ont des projets doivent remplir un dossier pour expliquer leur projet.

L'organisme choisit les projets qui vont recevoir de l'argent.

- donner de l'argent pour acheter du matériel et des véhicules adaptés aux personnes en situation de handicap.

L'Agence nationale du sport ou ANS a de l'argent pour aider à acheter ce matériel.

- partager le matériel sportif adapté entre structures.

Les structures peuvent prêter ou emprunter du matériel sportif adapté.

Le partage du matériel se fait par exemple grâce au Handiguide des sports.

Ces actions complètent les aides qui existent déjà.

Par exemple, la Prestation de Compensation du Handicap ou PCH.



Ces actions aident les personnes en situation de handicap à faire du sport.

## **Le remboursement des fauteuils roulants**



La Sécurité sociale rembourse tous les fauteuils roulants depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2025.

Par exemple :

- les fauteuils manuels
- les fauteuils électriques
- les fauteuils sportifs

La Sécurité sociale rembourse aussi :

- toutes les options
- tous les accessoires  
nécessaires à la personne en situation de handicap.

Par exemple, un coussin ou un appui-tête.

Ces options ou ces accessoires améliorent le confort et la sécurité de la personne en situation de handicap.



## Comment rendre les lieux de sport accessibles ?

Pour faire du sport près de chez soi,  
les lieux de sport doivent être accessibles.

La Stratégie 2030 prévoit :

- d'avoir un budget important chaque année pour rendre les équipements sportifs accessibles.
- de créer des guides avec des règles d'accessibilité et des conseils pour les équipements sportifs, par exemple pour les piscines.
- de développer des outils pour rendre la nature accessible. Le but est d'avoir 400 sentiers accessibles en 2030.
- d'avoir un guide pour l'accessibilité des stations de montagnes.



## Comment rendre des évènements sportifs accessibles ?

Tous les évènements sportifs soutenus par l'État doivent être accessibles depuis les Jeux Olympiques de Paris 2024.

La Stratégie 2030 veut :

- avoir des règles d'accessibilité obligatoires pour que les évènements sportifs puissent recevoir de l'argent de l'État
- aider les organisateurs des évènements sportifs
- proposer un guide et des outils pratiques.
- faire tester les personnes en situation de handicap.

Cela permet de vérifier que

l'évènement est accessible à tout le monde.

Par exemple, aux sportifs, aux spectateurs et aux bénévoles.



## Objectif 3 : Accompagner et former



Le développement du parasport dépend des professionnels et des bénévoles du sport.

La Stratégie 2030 veut les former et les accompagner.

### Comment accompagner les professionnels et les bénévoles du sport ?

La Stratégie 2030 veut :

- former les clubs sportifs à l'accueil des personnes en situation de handicap grâce au programme Club Inclusif.

Le programme Club Inclusif existe depuis 2022.

Il a permis de sensibiliser 2500 structures sportives dans 93 sports différents.

Le programme Club Inclusif reçoit de l'argent du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

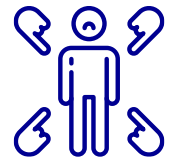


- lutter contre les violences et les discriminations dans le parasport.

La discrimination c'est traiter différemment une personne à cause de son handicap, de sa couleur de peau de son sexe ou de son âge.

La lutte contre les discriminations se fait grâce au service [Signal Sport](#).

- aider les fédérations sportives à avoir des sites internet accessibles. Elles doivent aussi améliorer leur communication.
- améliorer les formations et les certifications pour permettre une pratique sportive inclusive.



## Comment accompagner les professionnels et les bénévoles de l'éducation ?

La Stratégie 2030 veut aider à développer le sport inclusif à l'école et à l'université.

**A l'école**, la Stratégie 2030 veut :

- former les professeurs aux pratiques inclusives.

Par exemple, proposer un cours de sport et adapter le matériel aux besoins des élèves.

On peut avoir un ballon plus léger, plus gros ou qui fait du bruit.

La formation des professeurs doit se poursuivre pendant toute leur carrière.

- donner des guides, des ressources et des liens internet pour aider tous les professionnels des écoles

**A l'université**, la Stratégie 2030 veut :

- connaître toutes les bonnes pratiques inclusives qui existent.

Les bonnes pratiques sont toutes les idées et solutions pour bien accompagner les personnes en situation de handicap.

Les bonnes pratiques doivent être partagées.



- faire travailler ensemble le service handicap et le service des sports



- Adapter et proposer plus d'activités sportives accessibles aux étudiants.



Les sports inclusifs permettent aux personnes avec handicap et sans handicap de faire des activités ensemble.

Par exemple :

- le baskin.

Le Baskin est une version du basket ball adapté à tous

- le volley partagé.

Le volley partagé s'inspire du volley ball

- le poull ball.

Le poull ball est un sport d'équipe.

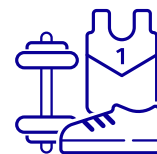
Il se joue avec un gros ballon.

Le but est de faire tomber de gros cubes placés à 1 mètre 50 du sol.



## Comment accompagner les professionnels et les bénévoles du médico-social, du handicap et du sport-santé ?

La Stratégie 2030 veut que le sport fasse partie de la vie des personnes en situation de handicap.



La Stratégie 2030 veut :

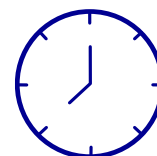
- créer un réflexe sport dans les Maisons Départementales des Personnes Handicapées ou MDPH.

Les agents de la MDPH doivent se former aux bienfaits du sport.

Les MDPH doivent faire découvrir les pratiques sportives.

Elles doivent proposer aux personnes en situation de handicap de faire du sport.

- proposer 30 minutes de sport par jour dans tous les établissements et services médico-sociaux ou ESMS



- accueillir et orienter les personnes en situation de handicap dans les 560 maisons sport-santé partout en France.

Les maisons sport-santé permettent à toutes les personnes de faire du sport pour être en bonne santé.



## Le rôle du référent sport dans les Établissements et Services Médico-Sociaux ou ESMS

Tous les ESMS doivent avoir une personne responsable du sport depuis 2023.

Cette personne s'appelle un référent pour l'activité physique et sportive.

Le référent doit :

- informer les personnes accompagnées
- informer leurs familles
- présenter les activités sportives



## Un site internet pour aider les ESMS

Le Comité paralympique et sportif français et l'Agence régionale de santé Pays de la Loire ont créé un site internet

pour aider les ESMS :

<https://autodiagnostic-esms.france-paralympique.fr/>



Le site permet de créer un projet sportif adapté aux besoins de la personne accompagnée.



## Objectif 4 : Mieux connaître le parasport



Le ministère veut avoir  
avoir des informations sûres sur le parasport en France.

Ces informations permettent de :

- comprendre la situation
- prendre des décisions

### Comment avoir des informations sur le parasport ?

Le ministère a créé une méthode en 4 étapes.

#### Etape 1 : Créer des indicateurs.

Un indicateur est un outil pour mesurer des résultats.

Par exemple,

combien de personnes en situation de handicap font du sport.

Le ministère a créé un groupe de travail.

Le groupe de travail réunit des personnes

qui travaillent par exemple

- dans des organismes, comme le ministère des Sports,  
l'Agence Nationale du Sport  
ou des agences régionales de Santé



- dans des fédérations sportives  
ou pour le comité paralympique

Le groupe de travail crée des indicateurs utilisables par tout le monde.

## Etape 2 : Recevoir les données

Les données sont des informations.

Les informations viennent de plusieurs outils :

- du ministère.  
Par exemple, le Pass Sport ou  
le Handiguide des Sports
- de l'Agence Nationale du Sport



- de partenaires  
Par exemple, de l'Institut national de la statistique  
des études économiques ou INSEE.



L'INSEE est un service de l'État.

L'INSEE réunit des informations.

L'INSEE fait des statistiques.

Les statistiques sont des chiffres.

Les chiffres aident à comprendre la société.



### Etape 3 : Organiser les données sur les licenciés

Le ministère veut avoir des informations sur les licenciés en situation de handicap.

Un licencié est une personne inscrite dans un club sportif.

Le ministère travaille avec :

- les fédérations sportives
- le Comité paralympique et sportif français
- La Commission nationale de l'Informatique et des Libertés ou CNIL.

La CNIL protège les informations personnelles.

Des indicateurs parasportifs vont être ajoutés dans les contrats de développement.

Le contrat de développement est un document entre l'État et une fédération sportive.

Un contrat de développement dit ce que la fédération doit faire pour développer le sport et comment l'État va aider.



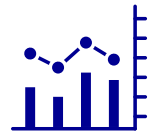
## Etape 4 : Partager les résultats

Les résultats vont être disponibles sous forme :

- de cartes
- de graphiques.

Un graphique montre des chiffres dans un tableau.

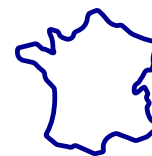
Les chiffres peuvent être des lignes ou des formes.



Les résultats vont être disponibles pour tout le monde sur la page internet [data.sports.gouv.fr](http://data.sports.gouv.fr)



## Objectif 5 : Agir partout en France



La Stratégie 2030 Sport et Handicap peut réussir si elle répond aux besoins au niveau local.

Le ministère travaille avec les référents sport et handicaps des services déconcentrés.

Un service déconcentré représente l'État au niveau local.

### Comment agir en région ?

Les délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports sont appelées DRAJES.

Les DRAJES mettent en place la Stratégie 2030 dans chaque région.

Elles tiennent compte du territoire.

Elles travaillent sur l'emploi et la formation.

Elles développent le parasport.

Les DRAJES travaillent avec les services de l'État et le Comité Paralympique et Sportif Français.



## Comment agir dans les départements ?

Des instances de gouvernance du parasport sont créées dans chaque département.

Une instance de gouvernance est un groupe de travail.

Le groupe réunit tous les organismes et professionnels importants du parasport dans le département.

Par exemple :

- des mairies
- des clubs et fédérations sportives
- les MDPH
- des ESMS
- des associations
- des représentants de personnes en situation de handicap

Le but des instances de gouvernance est :

- de développer les décisions de la Stratégie 2030
- de développer le sport inclusif.

L'offre doit se trouver

près de chez les personnes en situation de handicap.





[Com'access](#) a adapté ce document accessible à tous avec la méthode du **F**acile à **L**ire et à **C**omprendre.

On dit aussi FALC.

Pour en savoir plus sur le FALC vous pouvez aller sur le site internet :

[www.inclusion-europe.eu/easy-to-read](http://www.inclusion-europe.eu/easy-to-read)

©Logo européen easy to read d'Inclusion Europe.

Les pictogrammes appartiennent au ©service d'information du gouvernement.

Nous remercions vivement Nicolas Lejeune et Bernard Linderer de la Résidence de la lande à Beton pour la relecture et la validation du document.

